

PROJET TRAITS D'UNION

Soutenir et encourager l'implication en matière d'intégration des associations du réseau du BLI à l'aide d'un processus participatif

Synthèse de la séance plénière n°02 du 22 février 2023

Points prévus à l'ordre du jour

1. *Fête Diver'Cité*
2. *Suivi du projet "communication" avec Monsieur Sordet*
3. *Regard de Reliefs sur l'organisation de Traits d'Union*
4. *Consultation plénière:*
 - *Accueil des nouvelles personnes*
 - *Thèmes récoltés par le BLI et suite de la réflexion sur le thème éventuel d'un prochain forum "Vieillesse et communauté africaine"*
 - *Suite à donner à la collaboration avec le festival Laus'One*

En introduction, Aghil Chandran se présente en tant que nouveau chargé de projets vie associative. Suite à l'obtention de son Master en Politique Publique et Management des Administrations Publiques, il a effectué un premier stage au sein du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), où il a effectué une première collaboration avec le groupe Traits d'Union. Après ce stage inaugural, il est parti au Sri Lanka pour occuper un poste à l'Ambassade Suisse, et est revenu en Janvier pour reprendre le poste de Chargé de Projets. Les membres sont informé·es qu'Adriana Mendes Araujo, référente de Trait d'Union au BLI depuis 2022, n'a dorénavant plus cette fonction même si elle travaille toujours pour le BLI mais sur d'autres projets.

1. FÊTE DIVER'CITE

Bashkim Iseni informe de la réflexion du Bureau lausannois pour les immigré·es (BLI) de regrouper sous un seul événement la Journée des Migrant·es organisée chaque année par le BLI (18 décembre) et la Fête Diver'Cité, prévue le 9 décembre à la salle de Fêtes du Casino de Monbenon. Plusieurs raisons sous-tendent cette proposition faite par le BLI à Traits d'Union:

Les dates sont proches dans une période à l'agenda chargé (fin d'année);

Le regroupement des événements permettrait d'élargir le public (associatif et partenaires institutionnels du BLI);

Les ressources budgétaires pourraient être mises en commun pour concrétiser les objectifs du BLI et de Traits d'Union;

Traits d'Union bénéficierait du soutien logistique du BLI pour l'organisation.

Concrètement, lors de l'événement, il s'agirait d'insérer la partie du BLI qui comprend un discours officiel, l'intervention d'un·e orateur·e/conférencier·ère (l'an dernier le maire de Palerme avait été invité) ainsi qu'une proposition culturelle. Ces deux dernières pourraient être discutées conjointement par le BLI et Traits d'Union sous formes de propositions réciproques.

La plénière rappelle qu'il est important que ces deux événements se rejoignent sur leurs objectifs respectifs: réseauter, vivre un moment convivial et festif, informer sur les activités des associations. Ces objectifs sont compatibles. La proposition est donc adoptée par la plénière: la Fête Diver'Cité aura lieu le samedi 9 décembre et sera articulée à l'événement de la Journée des Migrant·es que le BLI avancerait à cette date pour l'occasion. Les détails opérationnels devront être discutés et définis en commun.

2. SUIVI DU PROJET "COMMUNICATION" AVEC PHILIPPE SORDET

Aghil Chandran a rencontré Philippe Sordet afin de préciser les modalités de travail concernant le projet "communication". Le premier objectif est de fluidifier et de renforcer la communication interne en passant par la plateforme numérique en place (activer et optimiser celle-ci pour faciliter la circulation d'information entre les membres de Traits d'union).

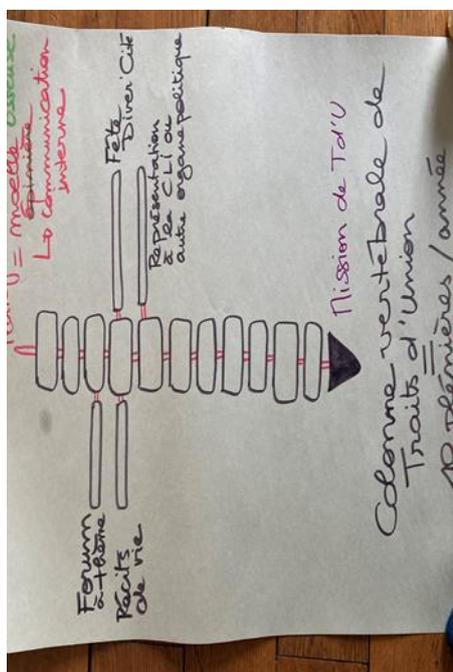
Les personnes suivantes se sont proposées pour faire partie de ce groupe: Laetitia Moiroux, Giorgio Pinheiro, Sinclair Bendo, Marie Udry. Aghil fixe une première séance de travail avec ce groupe.

Pour ce faire, Aghil sera formé par Yannick Bürki, informaticien qui a conçu la plateforme, afin de reprendre la maintenance du site et la mise en place d'un système de communication. Ce sera ensuite Aghil qui transmettra les informations à tous les membres de Traits d'Union lors d'une petite formation à l'outil de la plateforme numérique.

3. REGARD DE RELIEFS SUR L'ORGANISATION DE TRAITS D'UNION

En sa qualité d'accompagnante du processus, Reliefs a l'avantage d'être à la fois partie prenante des séances plénières tout en étant externe et, ainsi, de pouvoir observer l'organisation du collectif et le questionner. Et ce, dans le but de chercher un maximum de cohérence et d'efficience entre l'organisation du collectif et les objectifs qu'il poursuit.

Lors de cette plénière, Reliefs propose de porter un regard sur l'organisation collective de Traits d'Union à partir de la métaphore d'une "colonne vertébrale", axe central constitué par les 10 séances de plénières annuelles. Ces dix séances (les "vertèbres"), reposent sur la mission du collectif. De part et d'autre de la colonne vertébrale se placent les actuels "groupes de travail" (les "côtes"), à savoir Récits de vie, Espace Délibératif, Plateforme numérique, Diver'Cité. Nous y ajoutons la représentation auprès de la CLI. Le tout est relié par un mode de communication interne (la "moëlle épinière").



De cette image émergent les questions suivantes:

Comment les actuels "groupes de travail" s'articulent-ils aux séances plénières?

Comme la plénière est l'organe délibératif et décisionnel de Traits d'Union, comment l'Espace Délibératif pourrait-il se renommer et repréciser son action en l'articulant à la plénière? Quel nom attribuer à ce groupe afin d'éviter la confusion occasionnée?

Etant donné que l'outil de la plateforme numérique est désormais disponible, quelle utilité du "groupe de travail" dédié? Ne devient-il pas de facto un outil au service de la plénière?

Selon quelles modalités les représentant-es à la CLI "rapportent"-ils-elles les processus au sein de la plénière?

Cette métaphore est une première proposition de Reliefs pour préciser l'organisation collective de Traits d'Union. Elle suppose une organisation collective sans hiérarchie, agile et souple. Elle sera reprise lors de plénières ultérieures, discutée et complétée.

4. CONSULTATION DE LA PLENIERE

Accueil des nouvelles personnes rejoignant Traits d'Union (proposé par Laetitia Moiroux)

Laetitia exprime que lors de son arrivée au sein de Traits d'Union, il lui a été difficile d'identifier où elle pouvait prendre un rôle et se rendre utile. Elle exprime qu'il serait nécessaire de mieux prendre soin de l'accueil des nouvelles personnes qui rejoignent le collectif. Elle précise que, pour elle, les groupes de travail semblaient si organisés de l'extérieur qu'il lui était difficile de s'y projeter concrètement. Même si ces ressentis sont individuels (Carole Viennet exprime une expérience différente), Laetitia met le doigt sur la nécessité de définir un protocole d'accueil pour aller à la rencontre des nouvelles personnes. Elle met également en lumière l'importance de préciser à celles-ci qu'elles arrivent dans un processus "en chantier" et non définitif. La plénière décide donc du protocole suivant :

A l'arrivée d'une nouvelle personne, celle-ci est invitée à se présenter en début de plénière. A ce moment-là également une personne se propose de lui présenter, dans le moment de pause, le contexte dans lequel elle arrive. Il s'agit de souligner le caractère évolutif de Traits d'Union (c'est un collectif qui est en train de se constituer, rien n'est figé et toute contribution est utile au groupe), la base de l'organisation de Traits d'Union (10 séances plénières durant lesquelles les décisions sont prises, les synthèses en ligne, la possibilité de rejoindre un "groupe de travail") et de référer au BLI pour obtenir des informations sur le contexte duquel a émergé Traits d'Union.

—> Le BLI fait une proposition de page A4 simple présentant les grandes lignes de Traits d'Union reflétant le collectif tel qu'il est actuellement. Cette page doit pouvoir être modifiée en tout temps suite aux discussions de la plénière.

Besoins/thèmes de Traits d'Union, à faire remonter à la CLI

Les thèmes apportés en séance plénière (par les membres et par le BLI) mettent en évidence le besoin d'un accompagnement des personnes dans leur rapport aux institutions tout au long de la vie (rapport à la crèche, à l'école, à la retraite, à l'EMS, aux assurances et prestations sociales). A ces thèmes s'ajoute celui de l'accès à des cours de français de niveau élevé ainsi qu'à des cours d'informatique.

La plénière discute de manière plus détaillée du thème du vieillissement de la population d'origine africaine, sur la base d'éléments apportés par Perpétue Nshimirimana: où passer sa retraite, en Suisse ou "au pays"? Qu'est-ce que suppose la vie en EMS? Quels droits et devoirs pour quelle nationalité? Comment faire en sorte que l'information sur les formations du BLI passent auprès des personnes concernées (multiplication au sein des communautés) ? La discussion confirme une réelle préoccupation en lien avec ce thème.

—> L'association Umuhuza de Solenne Mpriwa organise le 6 mai 2023 une conférence sur le thème "Les Africain·es de Lausanne à la retraite", des précisions suivront.

5. Divers & questions

- Lors de cette plénière une garderie improvisée s'est mise en place pour les enfants de deux membres. Cela souligne un réel besoin et pourrait contribuer à engager davantage de personnes dans ces séances en soirée.
- La proposition de proposer simultanément la possibilité de suivre les plénières en visioconférence est rediscutée en aparté. Reliefs et le BLI y réfléchissent en gardant en tête l'enjeu que la participation en présentiel devrait être favorisée. En effet, un tel processus collectif ne peut pas tenir sur un engagement mixte, voire uniquement à distance.

6. Ordre du jour plénière 27 mars 2023

- 1) Fête Diver'Cité: définir les souhaits, les objectifs, les articulations avec la Journée des Migrant-es —> comment s'organiser; groupe de travail ou plénière?
- 2) Communication: Présentation de Philippe Sordet
- 3) Consultation de la plénière:
 - Collaboration entre Traits d'Union et la Caravane des quartiers
 - Laus'One: décider d'une collaboration ou non
- 4) Suite concernant l'organisation collective de Traits d'Union.

7. Prochaines dates de séances plénières

- Lundi 27 mars 2023
- Mercredi 26 avril 2023
- Lundi 22 mai 2023
- Mercredi 21 juin 2023